



SOMMAIRE

Page 2

Les News de la commune

Page 3

Halte aux incivilités !
Une couturière hors pair
L'Agglo de Brive : quèsaco ?

Page 4

Etat civil
Le CCAS
La MSAP devient la MFS

Page 5

Le comptoir vignolais

Page 6

Les travaux de la commune
Le budget

Page 7

Suite du budget

Page 8

La foire aux fruits d'automne
Entretien de la voie ferrée

Conception et Impression: Mairie de Vignols
1 Place du 11 novembre 19130 VIGNOLS
Tél : 05-55-25-81-99
Email : info@vignols.com
Internet : www.vignols.com
Facebook : Commune de Vignols
Directrice de publication : M. SOUZY
Rédaction : commission communication



Mot du Maire

Chères Vignolaises, chers Vignolais,

C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous pour ce premier mot du Maire. En effet, être Maire, c'est exercer le plus beau des mandats. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète. C'est une responsabilité lourde mais exaltante. La responsabilité que je porte impose une certaine humilité et la prise en compte de ce que les équipes précédentes ont réalisé. Mon équipe et moi-même, nous nous inscrivons bien sûr dans une continuité et apporterons notre pierre à l'édifice, qu'est la vie et le développement de notre commune, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous.

Nous vous présentons ce nouveau bulletin au sortir du dernier scrutin municipal, scrutin quelque peu chamboulé comme nous tous par la pandémie.

Une nouvelle équipe dynamique, volontaire et déterminée s'est mise en place, équipe qui va s'atteler à la réalisation de nombreux projets, projets que nous ne manquerons pas de vous présenter au fil de leur réalisation. Nous sommes déjà au travail, un travail que nous voulons efficace, organisé et rigoureux.

La rentrée scolaire n'a pas été ordinaire, protocole sanitaire oblige. Je remercie Mme Barré, directrice de l'école, pour son sens des responsabilités et son état d'esprit, sans oublier ses collègues ainsi que le personnel œuvrant à la cantine, à la garderie et au nettoyage des locaux. Un merci chaleureux également à Myriam notre secrétaire de mairie, toujours arrangeante, à l'écoute de chacun. Quant à nos employés municipaux dont le travail n'est pas toujours facile et souvent mal reconnu, je leur adresse toute ma reconnaissance, sans oublier Steven Besson, conseiller municipal délégué auprès d'eux, qui a su créer un climat de confiance.

Une bonne nouvelle arrivée tout dernièrement. La MSAP a été labellisée Maison France Services. Merci aux personnes qui ont travaillé à l'aboutissement de ce projet et bravo à nos deux employées, Véronique et Fanny, qui, par leur envie d'avoir envie, ont fait monter en fréquentation cette structure si utile dans notre milieu rural.

Je ne terminerai pas ce mot sans souligner l'effort difficile mais combien important de notre commerce et de nos entreprises, acteurs économiques essentiels de la vie collective et du lien social.

Sachez que je suis à votre écoute, que mon bureau est ouvert. N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie. Autour d'un café nous discuterons.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches en respectant au quotidien les mesures comportementales préventives.

Bien amicalement.

Martine Souzy

Les News de la commune

Un nouvel employé municipal

Jérémy ALBIERO est notre nouvel agent technique durant le congé maladie de Jean-Marc FAUCHER. Vous aurez l'occasion de le rencontrer sur les routes et chemins de la commune.

Enfin connecté... à la fibre !

D'ici fin 2021, chaque foyer pourra être raccordé au très haut débit avec la fibre optique. 92 500 prises de fibre optique seront installées en Corrèze et réparties sur 236 communes dont Vignols. Vous pouvez consulter sur demande la carte de déploiement de la fibre à la mairie.

La rentrée scolaire 2020 - 2021

La rentrée s'est faite le **mardi 1er septembre** dans les règles sanitaires. Les enseignantes ont privilégié les regroupements par classe aussi bien en récréation qu'à la cantine. 66 enfants sont accueillis à Vignols, répartis tels que :

PS-MS = 18 élèves

GS-CP = 18 élèves

CE1 = 17 élèves

CE2 = 13 élèves

L'école de St Solve accueille quant à elle 18 enfants.

Côté cantine, la mairie a fait le choix de **producteurs locaux**. Ainsi, les déjeuners des écoliers sont élaborés avec des pâtes, lentilles, quinoa, fromages, légumes, viande etc. en provenance de producteurs situés à Varetz, Allasac, Estivaux et Donzenac.

Notre volonté pour les prochains mois est d'élargir ce panel pour proposer toujours plus d'aliments de qualité aux enfants tout en privilégiant les circuits-courts de proximité.



L'atelier d'aide aux devoirs a repris début octobre. Cet atelier fonctionne dans le cadre de la garderie, les lundis, mardis et jeudis de 17h00 à 18h00.

Les écoliers inscrits, une quinzaine environ, sont encadrés par des bénévoles de la commune.

Les enfants prennent le goûter avant de se mettre à leurs devoirs, sous l'œil attentif de Cyrielle et Stéphanie.

Et, quand les devoirs sont terminés, on joue, on écoute une histoire... ou on se repose !

Côté sécurité : nos employés communaux ont repris **le petit chemin de l'école côté garderie**. Il a été goudronné en enrobé à froid afin de faciliter les déplacements.

Halte aux incivilités !

A Vignols, si nous sommes pour la pédagogie, nous savons qu'il existe, dans le code de l'environnement et dans le code pénal, des solutions répressives permettant de frapper les auteurs de dépôts sauvages. Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris sur la voie publique, les chemins ruraux ou dans les bois. Jeter ou abandonner ses déchets font l'objet d'une amende pénale. Ces gestes sont d'autant plus révoltants qu'il



existe des déchetteries à proximité. Ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Peut-on accepter qu'une minorité de personnes considère que le civisme et le respect des autres ne les concernent pas ? Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme.

Agissons ensemble pour un environnement plus propre !



Une couturière hors pair

Toute l'équipe du conseil municipal ainsi que Myriam, notre secrétaire de mairie, remercient chaleureusement Mme Madeleine ROLLAND qui a confectionné ces magnifiques sachets de lavande, ces petits sacs et carrés de coton à notre attention.



L'Agglo de Brive : quèsaco ?

Vignols fait partie des 48 communes qui composent la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Toutes ces communes unies au sein de l'Agglo ont la même volonté de mettre en place des actions utiles et efficaces pour tous les habitants.

Le 15 juillet 2020 a été élu le nouvel exécutif de l'Agglo dont le Président est M. SOULIER, maire de Brive.

Lors des conseils communautaires, des délibérations relatives aux thèmes cités ci-dessous sont soumises au vote.



Les pôles de compétences concernent :

- Le développement économique
- Le tourisme
- L'aide aux communes et aménagement du territoire
- La politique du handicap et cohésion sociale
- Le développement durable

Etat civil au 1er octobre

Naissances

Le 06 février	Sophia VADUVA
Le 25 février	Naomie PRODEL
Le 14 juin	Arthur MALLET
Le 21 juillet	Mathys HAZE

Décès

Le 4 février	Jean-Pierre VILLIERS
Le 11 mai	Michel LAJUGIE
Le 23 mai	Denise VIGNAL née RELIER
Le 25 juin	Huguette MOYEN née LAC
Le 31 juillet	Henri GOUNET
Le 12 septembre	Frédéric BONE
Le 17 septembre	Roger POISSAC

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le nouveau bureau du CCAS est composé de 4 conseillers municipaux et de 4 représentants d'associations nommés par le Maire :

Présidente : Martine SOUZY

Vice- présidente : Evelyne BOYER

Trésorière : Isabelle CERTES

Trésorière adjointe : Pauline PLAZE

Secrétaire : Josette PETIT

Secrétaire adjointe : Josette BUFFON

Membres : Isabelle ROSIER – Marie-Claude GAILLAC – Benoît DAUBECH

Ses principales missions concernent les actions sociales envers les personnes âgées, les personnes fragiles et les familles. Le CCAS travaille en étroite collaboration avec l'Instance de Coordination du canton. Cette année, la pandémie de la COVID 19 ne permettra pas d'organiser le traditionnel repas des aînés début décembre qui était un moment de partage et de convivialité. Mais les membres du CCAS ont décidé, à la place, d'offrir un colis de Noël à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de besoin.

La MSAP devient la Maison France Service (MFS)

Après plusieurs mois d'attente, le 02 octobre, la préfecture nous a annoncé la labellisation de notre Maison de Services Au Public en Maison France Services.

Les services proposés couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

C'est un service public moderne qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens (par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches), tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet.

Recherche d'emploi, situation fiscale, prestations sociales... le service est pensé en fonction des besoins des citoyens. N'hésitez pas à pousser la porte de la MFS. Nos deux agents, Véronique et Fanny vous accueilleront avec plaisir aux horaires ci-dessous.

Tél : 05.55.25.95.93

Email : franceservices@vignols.fr



Horaires Maison France Services :

Lun : 14h00 – 17h00

Mar : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00

Mer : 14h00 – 16h00

Jeu : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00

Ven : 9h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00

Le comptoir vignolais

Le comptoir vignolais existe depuis un peu plus d'un an maintenant, Létitia et Philippe n'ont eu de cesse de faire évoluer leurs prestations et de proposer des produits de terroir de proximité pour mieux répondre aux besoins de leurs clients. Pour compléter sa prestation d'animation du bourg, une salle de jeux (billard et baby-foot) va ouvrir prochainement sous l'épicerie.

Epicerie

Plus de 350 produits différents vous attendent et pour ceux que vous souhaiteriez en plus, ils sont disponibles sur demande dans les 24 à 48h.

Un accent a été particulièrement mis sur la disponibilité de produits de producteurs locaux : miel, pommes de terre, jus de pommes de Vignols, pâtes de Donzenac, farine d'Objat, etc.

L'offre évolue tout au long de l'année pour vous proposer des fruits de saisons, des fleurs (chrysanthèmes), des huîtres, etc.

L'épicerie fait également dépôt de pain, journaux et tabac.

Un service de livraison à domicile est également proposé.

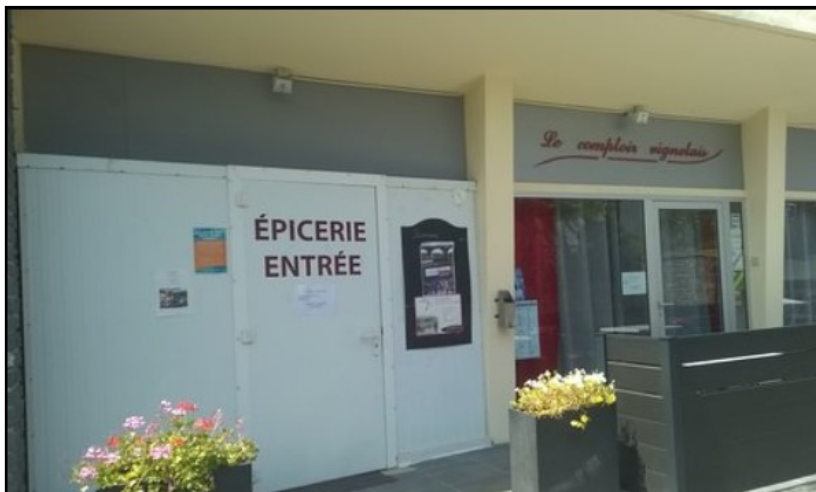
Restauration

La partie bar/restaurant propose sur réservation le midi un repas complet pour 12€50.

Un service de livraison de plats à emporter est également à votre service à 6€ le plat.

Vous avez aussi la possibilité de commander des pizzas (attention commandez avant midi pour un retrait en fin de journée).

Il est possible de réserver pour vos repas de groupe en soirée.



Le comptoir vignolais
18, rue Pierre Eyrolles
19130 VIGNOLS

lecomptoirvignolais@orange.fr

Tél : 05.44.31.89.60

Horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires

Lundi 7h00 à 13h30 - 16h30 à 19h00

Mardi 7h00 à 13h30 - 16h30 à 19h00

Mercredi FERME

Jeudi 7h00 à 13h30 - 16h30 à 19h00

Vendredi 7h00 à 13h30 - 16h30 à 19h00

Samedi 8h00 à 19h00

Dimanche 9h00 à 12h00

Pendant les vacances scolaires

Lundi 7h30 à 13h30 - 17h30 à 19h00

Mardi 7h30 à 13h30 - 17h30 à 19h00

Mercredi FERME

Jeudi 7h30 à 13h30 - 17h30 à 19h00

Vendredi 7h30 à 13h30 - 17h30 à 19h00

Samedi 8h00 à 19h00

Dimanche 9h00 à 12h00

Les travaux dans la commune

Les Ruines, rue de l'ancienne poste

Les travaux devraient débuter courant octobre. Elles seront réaménagées en parking et un espace vert sera conservé dans lequel seront plantés quelques pieds de vigne le long de la route. Le puits sera conservé et restauré.

- Montant des travaux :
 - Entreprise GOUDAL : 5 072.40 € TTC
 - Entreprise LASCAUX : 6 300.00 € TTC

La route du moulin

Elle s'affaisse à cause d'un aqueduc bâti en pierres qui la traverse. Il est donc nécessaire de la refaire au plus vite.

- Montant des travaux :
 - Entreprise LASCAUX : 2 737.20 € TTC

La route du Bert

Elle va être entièrement refaite car, à certains endroits, elle est à « la structure ». De plus, le chemin public qui prolonge la route va être élargie.

- Estimation des travaux : 25 000 € TTC

Nous attendons l'arrêté de subventions pour démarrer les travaux.

Le budget

Le budget 2020 a été voté exceptionnellement, cette année, en juillet.

Cette année notre budget de fonctionnement s'élève à 658 056 €, dont 43% est consacré aux charges de personnel, soit 9 agents.

A cela s'ajoute les dépenses à caractère général qui correspondent à toutes les dépenses réalisées par la commune pour son fonctionnement : énergie, alimentation (cantine), entretien de la voirie et des bâtiments, assurances, etc.

Nos recettes proviennent essentiellement des impôts, des dotations d'Etat et des participations des autres communes (partage des frais de la cantine et du personnel rattaché, fonctionnement de la MSAP) et la participation des parents (cantine et garderie).

Le budget consacré à l'investissement est de 207 029 € dont 92 633 € en reste à réaliser. Le plus gros poste concerne les travaux de voirie, l'aménagement de terrains, l'achat mobilier et le remboursement du capital des emprunts et le solde déficitaire 2019.

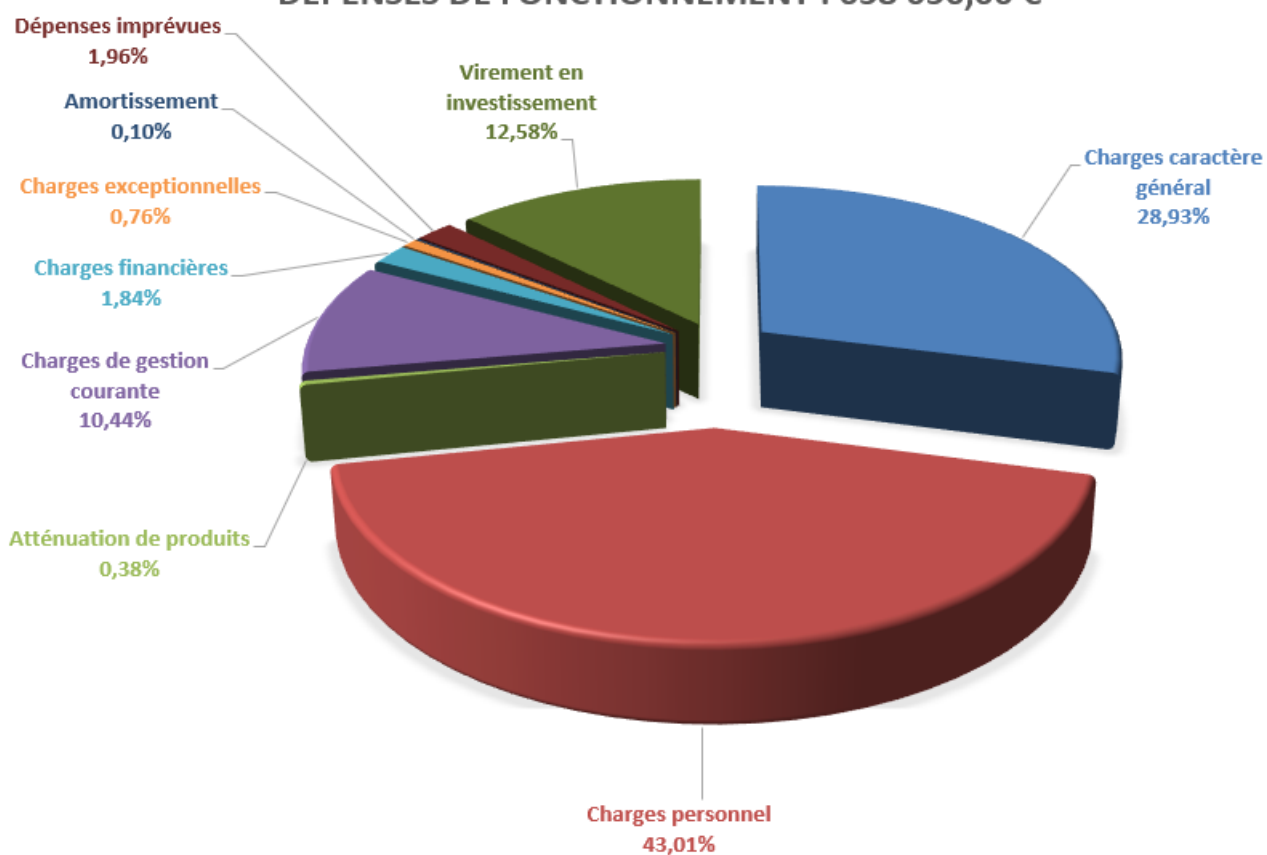
Les recettes proviennent des subventions d'équipement (Etat, Département, DETR, FST), du FCTVA (remboursement TVA sur travaux réalisés en 2019) et des virements du fonctionnement pour l'équilibre de la section.

Comme vous le voyez, la commune doit faire très attention dans ses choix d'investissement.

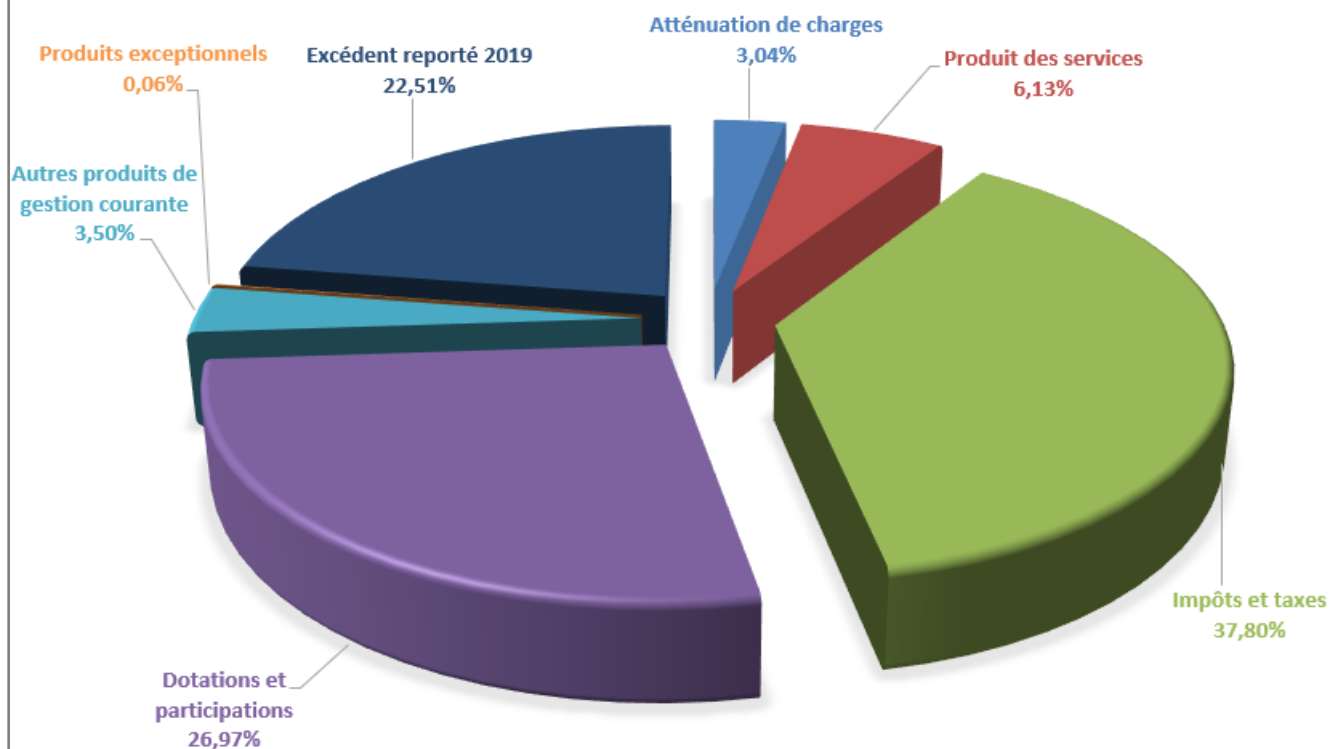
Notre dette est de 327 772 € en 2020 (- 600 €/habitant) ce qui représente un remboursement (capital et intérêts) de 55 616 € soit environ 102 € par habitant.

Comme ses prédécesseurs, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition (+ 6 ans sans augmentation). Ils sont de : taxe habitation : 9,78%, taxe foncière : 23,25% et taxe foncière non bâti : 104,82%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 658 056,00 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 658 056,00 €



Le marché des fruits d'automne

Le samedi 10 octobre, le comité des fêtes a organisé un marché des fruits d'automne, en semi nocturne, dans le bourg de Vignols - commerçants habituels plus vente de fruits d'automne, crêpes, vin, bijoux...

Une exposition sur la vigne, prêtée par le Pays d'Art et d'Histoire, a été ouverte au public et s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie.



Entretien de la voie ferrée

Le dimanche matin 20 septembre, une vingtaine de bénévoles se sont réunis, dans la cadre des journées du patrimoine, avec pour objectif le nettoyage et débroussaillage de la voie ferrée et viaducs.

Certains tronçons étaient envahis par des ronces et des arbustes.

Une autre matinée sera certainement programmée pour terminer cette opération avec cisailles et débroussailluses.

Pour mémoire, cette ligne SNCF Nexon-Brive a été interrompue en février 2018 suite à un affaissement du talus à Vignols.

Nous avons tous l'espoir de revoir circuler le train sur les viaducs de Vignols.



Avant nettoyage



Après nettoyage